

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	15_COMMANDERIE_75019	Numéro	75119_080_01
Adresse du site	15, boulevard de la Commanderie	Hauteur	R+8 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Bailleur social ADOMA	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700 MHz en 5G et ajout du 3500 MHz en 5G sur trois nouvelles antennes en lieu et place de 3 antennes inactives		
Complément d'info	6 antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/01/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	08/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	08/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 100° et 250°.		
Distance des ouvrants	Lucarne d'accès au toit à 6m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 0° < 2V/m ; 100° < 2V/m ; 250° < 2V/m 5G : 0° < 2V/m ; 100° < 2V/m ; 250° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	27,70m pour les antennes à faisceau fixe 28,20m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

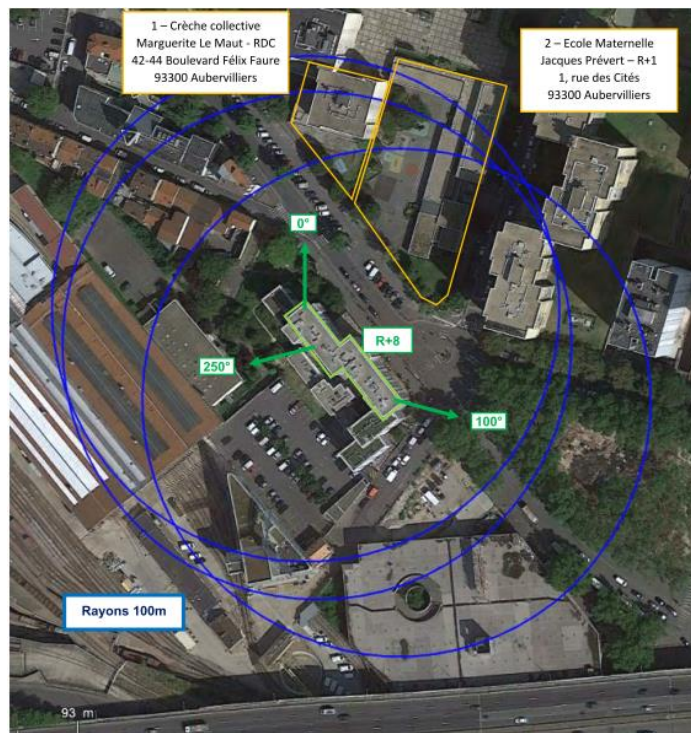
Description des antennes et intégration paysagère	Le remplacement de ces trois antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale. Les antennes sont maintenues installées en retrait de façade, afin de minimiser l'impact visuel depuis la rue, et intégrées dans trois fausses cheminées à l'aspect adapté aux éléments existants.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

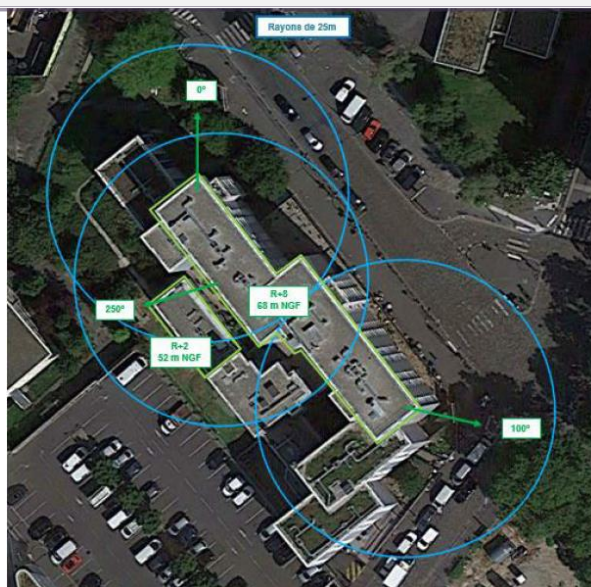


Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 – Crèche collective Marguerite Le Maut	42-44 Boulevard Félix Faure 93300 Aubervilliers	RDC 3 m	NON	55m	< 1 V/m soit 1 %
2 - Ecole Maternelle Jacques Prévert	1, rue des Cités 93300 Aubervilliers	R+1 6 m	NON	45m	< 1 V/m soit 1 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Remarque : la valeur indiquée en pourcentage est réalisée de manière simplifiée en divisant la valeur totale de champ par la valeur limite réglementaire applicable à la fréquence déployée. Ainsi la valeur totale de champ a été divisée 61 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 0°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



d. Azimut 100°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



f. Azimut 250°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet : Aucune modification visuelle



Vue des Azimuts

